



BERNICCHIA  
Eléonore

eleonore.bernicchia  
@gmail.com

Directeur d'études :  
Valérie De Calignon  
valeriedecalignon@gmail.com

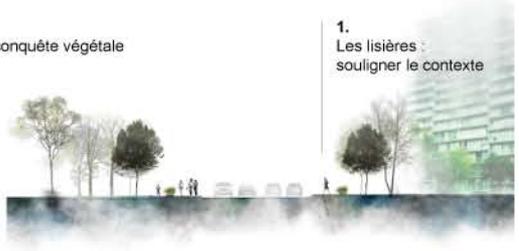
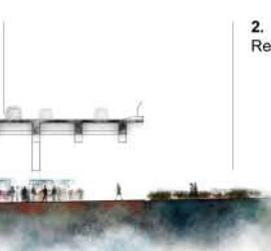
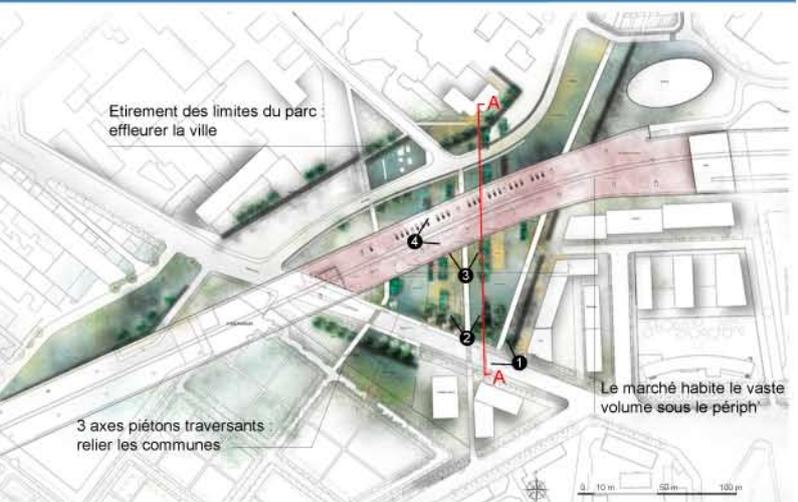
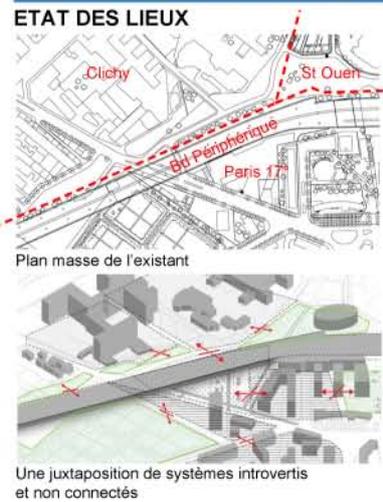
Pour se rendre à pied du 17e arr. à Clichy, il faut franchir la porte Pouchet, l'une des 50 portes de Paris vers la banlieue, il faut donc passer sous le viaduc du Boulevard périphérique, la dernière enceinte physique de la capitale. Ce quartier est situé au carrefour entre trois communes, Clichy, St Ouen et Paris (XVIIe), et sa requalification s'inscrit dans un questionnement global quant au devenir des portes de Paris, qui sont des lieux souvent déqualifiés et souffrent de la présence du Bd périphérique.

Le périph' passe en viaduc au dessus du Bd du Bois-le-Prêtre et le quartier est enclavé entre des barres d'immeubles et les friches de l'autoroute A15. Un manque au niveau de la programmation, en termes d'usages de ce lieu, m'amène à la requestionner.

L'enjeu est de **faire de ce « non-lieu » un réel espace de destination (3)**, de raccorder les territoires en inventant des usages à la mesure de l'infrastructure. Le projet prend en compte la dimension paysagère du site afin de **mettre en place un paysage de raccordement (1 et 2)**, par la création d'un parc, qui fasse de l'espace sous le viaduc un lieu connecteur entre les trois communes.

Un **nouveau paysage se met en place**, qui installe perspectives, cheminements, limites douces (1). Le vide abrité par le viaduc apparaît alors comme espace d'activité potentielle. Marché, brocante, manifestations festives s'y installent, **grâce à la présence d'une structure nuageuse installée en sous-face du viaduc (4)**, qui répond aux contraintes d'usage techniques **sans marquer d'emprise au sol**.

**Par dessous, le marché: qualification du quartier de la porte Pouchet PARIS 17e**



**Qualité architecturale**

- **Affirmer cet élément architectural fort (4)** du paysage qu'est le viaduc, sans chercher à le camoufler
- Répondre à des situations d'usage et **sublimier l'infrastructure**: l'intervention lumineuse questionne **deux échelles d'éclairage**, celle globale de l'infrastructure, de la ville, et celle du piéton.
- Traitement de l'espace public: des sauts de loup bordent le site, ils **favorisent une continuité visuelle entre les espaces, tout en protégeant l'accès aux espaces privés (1)**.

**Qualité de la vie sociale**

- La mise en place d'un **marché répond à des besoins concrets en matière de centralités commerciales et de proximité**. L'implantation du marché rend le volume sous le viaduc habité, vécu (3).
- L'ensemble du sol sous l'infrastructure devient praticable aussi bien pour les véhicules du marché, que pour les piétons et les cycles: il sera aménagé selon un principe de stabilisation avec un géotextile alvéolé perméable.
- **Une programmation attractive**: un marché aux fleurs 3 jours par semaine compose le tempo de ce nouvel espace et devient complémentaire avec les autres événements plus ponctuels, comme les fêtes de quartiers, ou le festival "bain de rue".

**Respect de l'environnement**

- **Respecter la faune existante**: le choix d'introduire une végétation essentiellement constituée de vivaces renforce la sensation de reconquête du sol par des variétés sauvages, herbes folles de talus (2).
- **Prendre en compte le milieu**: l'intervention tire partie des contraintes de sol existantes, à savoir une forte alcalinité, pour introduire des espèces qui s'en accommodent (Cornouiller Sanguin, Troènes, Robinier, Frêne..)
- L'ensemble de l'intervention au niveau de la mise en oeuvre des sols, favorise la plus grande perméabilité.